

Procès verbal du Conseil d'école n°1

18/10/16

Personnes présentes :

- **Enseignants** : Nelly LUGRIN, Fabienne CATRY, Sandrine ARAUJO, Rémi-Anne POUJADE, Mélanie ARNOULT, Marie SONNERAT, Céline ANGEL, Lauraine QUESTROY, Martine SAVIGNY, Delphine BLANVILLE
- **Parents** : Mr et Mme BARBERY, Mme DAVID, Mme JACQUET, Mme MASSERON, Mme DESFONDS
- **Mairie** : Christiane MOLEX (ATSEM), Mr MARX (adjoint chargé des affaires scolaires)
- **Personne excusée** : Madame MATERA (IEN)

1- Présentation de l'équipe enseignante et des membres délégués de parents élus

L'école bénéficie cette année de la présence

-d'une enseignante RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) : **Mme Carole CADIER** qui intervient sur l'école élémentaire le mardi et le vendredi.

Elle travaille avec des élèves en classe ou par groupe hors de la classe. Cette prise en charge peut se faire à l'année ou par période. Elle peut aider également les enseignants.

-d'une enseignante pour les enfants allophones : **Mme Armelle MAGAT -SAUNIER** qui intervient sur l'école le jeudi après midi.

-d'une psychologue scolaire: **Mme Leslie GALLAY**

2- Bilan des élections :

Pour ces élections 2016-2017, une seule liste s'est présentée.

Au cours de ces élections il y a eu 58% de participation (comme l'an passé), et beaucoup de votes se sont faits par correspondance.

Nous remercions les parents qui ont pris la peine de voter ainsi que ceux qui ont tenu le bureau de vote et qui étaient présents lors du dépouillement.

Les parents d'élèves remercient les parents qui ont voté.

M. Barbéry (président de la FCPE) indique que L'école des Prés de la Fontaine a le plus fort taux de participation des écoles de Saint Julien en Genevois.

3- Horaires de l'école

Nous rappelons qu'il est important de respecter les horaires d'entrée à l'école: entre 8h05 et 8h15 et entre 13h35 et 13h45

Nous avons encore régulièrement des enfants en retard. Cela occasionne une gêne dans l'organisation de l'école car un enseignant est obligé de laisser sa classe et de se déplacer pour aller ouvrir aux enfants qui arrivent en retard.

En ce qui concerne la maternelle, nous informons les parents qu'à partir de 8h15, les parents n'accompagneront plus leur enfant jusqu'à leur classe.

4- Effectifs de l'école rentrée 2016/2017 :

PS-MS: 27 ; PS-MS:27 ; MS-GS :28 ; MS-GS bis : 28 ; GS-CP : 26 ; CP-CE1 : 26 ; CE1-CE2 : 27 ; CE1-CE2 :27 ; CE2-CM1 :26 ; CM1-CM2 :22 ; CM1-CM2 bis :23
= 286 élèves (26 de moyenne par classe).

5- Règlement intérieur :

Vote du règlement intérieur : 12 votes pour, 3 abstentions.

Les parents d'élèves demandent à ce que le règlement intérieur soit modifié afin que les droits et les devoirs des enfants et des adultes y apparaissent conformément au règlement départemental des écoles primaires. Ils souhaitent qu'il soit retravaillé avec toute la communauté éducative (enseignants, élèves et parents).

Une réunion avec les représentants de parents sera organisée pour l'améliorer.

6- Périscolaire :

Il est nécessaire de bien noter à la maison le numéro de la référente périscolaire car c'est cette personne que vous devez joindre au besoin. Ce numéro est celui d'un téléphone professionnel : 06 07 39 60 66

7- Jeux :

En raison de nombreux problèmes (bagarres, racket...), tous les jeux susceptibles d'être échangés (billes ou cartes) sont interdits à l'école. Le périscolaire s'est aligné sur notre règlement afin que les enfants s'y retrouvent.

Une liste des jeux autorisés va être mise en place.

Une caisse de ballons, cerceaux a été installée en élémentaire donc les enfants ne sont plus autorisés à ramener des ballons de la maison.

En maternelle, les enfants peuvent ramener des ballons souples.

Les représentants de parents indiquent que le matériel de l'école utilisé par le périscolaire devrait être validé par le conseil d'école.

8- Projet d'école 2016/2019 :

Le projet d'école n'a pas encore été validé par l'IEN car les dates ont été reportées.

Nous vous présentons donc les grandes lignes du nouveau projet.

I. Améliorer les résultats des élèves au regard des compétences du socle commun

1) Formation de la personne et du citoyen : Comprendre les notions de règles et de droits : droits et devoirs de chacun

2) Méthodes et outils pour apprendre : Organiser le travail pour améliorer l'efficacité des apprentissages /Coopérer

3) Méthodes et outils pour apprendre : Se familiariser avec les outils de la classe

II. Les parcours de l'élève

1) Permettre à chaque élève de bénéficier d'un parcours artistique et culturel au cours de sa scolarité

2) Permettre à chaque élève de bénéficier d'un parcours d'éducation à la santé

III. Les élèves à besoins particuliers

1) Gérer les élèves à comportement difficile

IV. Vie scolaire : relation avec les familles, communication, partenariats

1) Impliquer les familles dans la vie scolaire

9- Demandes d'équipements 2016

Nous remercions la mairie

- pour l'aménagement de la classe de GS-CP : bancs et jeux de société
- pour les écrans de projection dans toutes les classes de maternelle

Les demandes

- demande de VPI (vidéo projecteur interactif)+ ordinateurs pour les 2 classes de CM (classe 6 et 7) en élémentaire :

M.Marx nous indique qu'en principe nous les aurons pour début 2017.

- demande d'un autre vidéoprojecteur fixe : la mairie confirme que nous en aurons un

- demande de mobiliers pour la maternelle (5 bancs, 1 table) + peinture dans la classe 4 en maternelle : M.Marx nous dit qu'il faut faire une demande et qu'elle sera étudiée en fonction du budget 2017

- sonnerie intrusion : il n'y a pas de sonnerie en maternelle (sauf incendie), et nous n'avons aucune sonnerie reliée entre les 2 bâtiments.

En élémentaire, nous avons la même sonnerie pour le PPMS et pour la récréation. Le bouton se trouve dans la salle des maîtres. Les alarmes sont différenciées en fonction du nombre de coups qui varie.

La gendarmerie préconise une alarme silencieuse en cas d'intrusion avec un voyant lumineux qui s'allumerait. Cette alarme devrait être commune aux deux bâtiments (maternelle et élémentaire) et devrait pouvoir être déclenchée depuis n'importe quelle classe.

Les fenêtres entre les couloirs et la rue doivent être opacifiées ainsi que la porte de la classe 4 en maternelle qui donne sur la cour de récréation.

- Lors de l'exercice incendie, nous avons remarqué que l'alarme en maternelle n'était pas assez forte. Les enseignants ne l'entendent pas lorsque les portes sont fermées.

- Il nous manque des clés et des passes pour l'école. Tous les enseignants n'ont pas de clé et nous n'avons qu'un seul passe pour toute l'école.

- Les enseignants ont la possibilité de récupérer des ordinateurs d'occasion gratuitement par des donations d'entreprise.

Nous demandons à M.Marx si le service informatique accepterait de faire la maintenance de ces machines si nous les récupérons. Réponse : " cela dépendra de la qualité et de la vétusté du matériel pour la maintenance informatique".

L'école se mettra en contact avec l'équipe informatique.

- M. Marx nous indique que 4 ordinateurs neufs seront installés en maternelle

- Demande des enseignants : une plage horaire en plus d'ATSEM ou d'animateur pour la GS-CP (demande d'au moins une heure par jour) car cette classe ne dispose pas du tout de la présence d'ATSEM.

10- Aménagements de l'école

- une des portes sous le préau ne peut pas s'ouvrir de l'extérieur.
 - Le problème de l'acoustique des classes est récurrent : travaux dans la classe 6 pendant les vacances de la Toussaint + éclairage + test du sol en termes d'isolation phonique
 - rénovation des toilettes : l'étude est terminée. Il y aura une entrée filles et une entrée garçons sous le préau. La mairie est dans l'attente du test d'amiante, les résultats du test auront un impact sur l'échéance des travaux (vacances février 2017, juillet 2017 si amiante). Les travaux dureront 1 mois : 15 jours de travaux pendant le temps scolaire si les travaux ont lieu durant les vacances scolaires de février.
- En attendant ces travaux, les garçons doivent aller dans les toilettes des filles pendant le temps scolaire car les portes du préau sont fermées à clé lorsque nous sommes en classe.
- Demande de distributeurs de papier dans chaque toilette. Actuellement, il y a un seul dévidoir et il faut se servir avant de rentrer. Dans les nouveaux sanitaires, la question sera étudiée pour que les enfants aient des dévidoirs dans chaque toilette. Pendant les travaux des toilettes, des toilettes provisoires seront installés dans la cour de récréation. Les parents demandent qu'une personne supplémentaire soit affectée à l'école pour aider les enfants à accéder aux toilettes puisque les portes de l'école sont verrouillées à cause de vigipirate.
 - Aménagement des locaux de l'inspection : M. Marx nous indique que la fin de l'étude est prévue pour la fin de l'année.
 - aménagement de la cour en élémentaire : arbres et bancs seront mis pendant les vacances de Toussaint
 - Portails trop bas en élémentaire et grillage trop bas en maternelle (Risque d'intrusion). Demande pour que le grillage soit opacifié au niveau du parc de jeux coté élémentaire

11- Projets de classe pour l'année :

Parcours culturel : proposé par la mairie de Saint Julien

- Les MS-GS des 2 classes, les GS-CP et CP-CE1 bénéficient de l'intervention de l'école municipale de musique.
- Les PS ou les MS des classes de PS-MS : vont participer à un projet sur « l'éveil chorégraphique », intervention de l'école municipale de musique et de danse
- La classe de PS-MS (Fabienne) ira à la bibliothèque une fois par mois à partir du 8 novembre
- Les 2 classes de CM1-CM2 vont participer à un projet autour de la Poésie avec Yves Gaudin

Toutes les classes de l'école participent au dispositif "Ecole et cinéma" qui propose 3 films par an et par classe d'âge, ces sorties sont financées soit par le sous des écoles soit par l'école.

- Les 4 classes de maternelle ont participé à une sortie à la ferme. Le montant de 720€ a été financé par le sou des écoles et le transport par la mairie.
- Sortie à la maison du Salève le 18 novembre pour les 2 classes de CE1-CE2
- Sortie à la Turbine à Cran-Gevrier pour les 2 classes de CM1-CM2 le mardi 22 novembre
- Projet IREPS pour les GS-CP et CP-CE1 : projet sur les bienfaits d'une bonne alimentation et des activités physiques. Travail sur la classification des aliments et travail sur les 5 sens. Ce projet se conclura par un goûter pédagogique.

Projets sportifs :

- Natation : Séances pour les élèves de GS, CP et CE1 pour le palier 1 du savoir nager.
- Il y a une incertitude sur le maintien du créneau des CM1-CM2 car il y a eu un malentendu entre l'inspection et la mairie. Les parents aimeraient que le projet puisse se faire, car il y a une logique à avoir de la natation en CM1 et CM2 puisque les classes de CM1-CM2 et 6^{ème} font parties (avec la réforme du collège) du même cycle. Les parents insistent sur le fait qu'il y a un écart important entre les attentes du savoir nager en fin de CE1 et ce qui est attendu en début de 6^{ème}.
- Le cross a eu lieu lundi 10 octobre pour toutes les classes d'élémentaire et les élèves de GS de la classe de GS-CP.
- Le cross départemental se déroulera le 19 novembre (samedi) pour les élèves de CE2, CM1 et CM2
- Ski : les sorties se dérouleront sur 4 jours pour les CE2-CM1-CM2. Nous attendons la confirmation des dates de sortie.
 - Escalade (priorité aux CE1) : Il y a de moins en moins de créneaux disponibles pour les enfants d'élémentaire et Martine CARILLAT n'intervient plus pour l'EPS dans les écoles. M. Marx nous indique que nous aurons peut-être la possibilité d'avoir quelques créneaux en fin d'année scolaire (juin), mais ils sont dans l'attente d'un recrutement d'une personne ayant un Brevet d'état escalade.

Anglais → pas d'intervenant actuellement. Attente d'une candidature.

12- Bilan des exercices de sécurité

Exercice Incendie : Tout s'est bien passé, mis à part le problème de l'intensité de la sonnerie.

Exercice Intrusion (vendredi 14 octobre) avec la présence des gendarmes. Tout s'est bien passé. Mais demande d'une sonnerie anti-intrusion

13-Accompagnement à la scolarité :

Des élèves de CP-CE1 et CE1-CE2. Proposition de 3 créneaux proposés le jeudi, mais nous n'avons maintenant plus que 2 créneaux dont un de 16h30 à 17h30, pour 8 élèves inscrits.

Les enseignants font remarquer qu'il est compliqué de mettre des élèves sur le créneau de 16h30 à 17h30 car les élèves sont fatigués et qu'il faut demander aux parents de payer 2 heures de périscolaire pour que leur enfant puisse bénéficier de cette aide.

Si ce créneau se maintient, les enseignants proposeront des élèves plus grands.

Pour rappel, c'est un accompagnement proposé par les enseignants, pour améliorer l'organisation du travail. Ce n'est pas de l'aide aux devoirs.

Les parents demandent à la mairie si elle a signé un CLAS (contrat local d'accompagnement scolaire) ce qui permettrait la gratuité de l'accompagnement scolaire pour les familles. Mr MARX répond que c'est en attente car cela est trop lourd administrativement.

Les parents demandent à la mairie que les enfants aient un vrai temps d'accompagnement aux devoirs pendant la pause cartable.

14- Points divers :

- Le ménage dans l'école en maternelle reste un problème : nouvelle femme de ménage depuis le 1^{er} octobre mais besoin de plus de 3h30 pour tout faire. Il y a également un problème de réapprovisionnement des toilettes adultes en papier et en savon en élémentaire

- Les enfants ont pris l'habitude de mettre leur trottinette dans l'escalier de secours. Ils ne pourront plus la mettre à cet endroit et devront la laisser à l'entrée de la cour (Penser à prendre un antivol pour attacher les trottinettes). L'école n'est pas responsable des vols de trottinette, vélo, skate ou tout autre objet apporté par les enfants à l'école.

- Horaires de l'école : Nous attirons votre attention sur la bienveillance des enseignants d'élémentaire qui surveillent les enfants aux sorties à 11h45 et 15h30 car les enseignants ne sont alors plus responsables des enfants à partir de ces horaires.

15- Questions diverses des parents :

- Bilan sur la classe de GS-CP : "Comment sont intégrés les GS aux maternelle ?"

Toutes les récréations et les accueils des GS se font en maternelle, décloisonnement l'après-midi avec les autres GS. Les maitresses de la classe ne font pas de récréation pour avoir un temps avec les GS sans les CP, puis avec les CP sans les GS.

- Les parents demandent comment se passeront les prochaines sorties des GS-CP (se feront-elles avec les maternelles ?). Réponse des enseignants : nous verrons si les projets sont communs car nous ne faisons pas de sortie pour sortir mais nos sorties sont rattachées à un projet mené en classe.

- Récréations en élémentaire : les parents indiquent que des enfants ne se retrouvent plus avec leurs copains du fait des doubles-niveaux (classe de CE2-CM1).

Réponse des enseignants : le vendredi et le mercredi, la classe de CE2-CM1 sort avec les enfants du cycle 2 afin que les élèves puissent bénéficier de plusieurs récréations avec leurs camarades.

- Sieste : pas d'enfants non-dormeurs pour le moment. Les maîtresses précisent que si peu d'enfants de petite section ne dorment, ils seront accueillis dans les classes mais que s'il y en a trop, une réorganisation de l'après midi sera envisagée (décloisonnement).

- Sécurité aux abords des écoles : problèmes de vitesse. Question des parents : La personne qui faisait traverser la route sera-t-elle remplacée ? Réponse de M. Marx : un binôme de policiers municipaux tourne sur les différentes écoles de la ville. Une personne sera affectée pour faire traverser les enfants, mais dans un premier temps cette personne sera en mi-temps pour cause de problème de santé.

Les parents insistent pour qu'il y ait une personne en permanence, pourquoi ne pas mettre un ASVP ?

Le marquage au sol peut-il être complété devant les passages piétons ?

Les parents demandent que le stationnement des cars scolaires, qui récupèrent les enfants de la Présentation de Marie pour les monter au lycée, soit déplacé car l'emplacement actuel sur le trottoir et le passage piéton est dangereux. Le maintien de ces navettes n'est pas forcément utile, les élèves de la Présentation de Marie peuvent faire les quelques mètres à pied les séparant du Lycée Mme de Staël.

- Cantine : décision de la mairie de refuser à la cantine les enfants dont au moins un des deux parents ne travaille pas.

Cette décision est contestée par la FCPE.

La FCPE fait le communiqué suivant :

Dans une lettre adressée aux parents d'élèves des écoles de Saint-Julien-en-Genevois, mi-juillet, Monsieur le Maire

annonce aux parents que les enfants dont un des parents ne travaille pas ne pourront plus manger à la cantine. Contrairement à ce qui est annoncé dans le courrier, les associations de parents n'ont pas été concertées, elles ont simplement été informées d'une décision prise par le conseil municipal.

Les parents FCPE, seule association de parents présente dans les écoles primaires de la ville redit son mécontentement concernant cette décision.

Nous estimons que cette décision est illégale. En effet, la jurisprudence des tribunaux administratifs nous donne raison. Ce n'est pas le manque de place dans les cantines qui a poussé la municipalité à prendre cette décision. Mais bien, comme cela est dit dans le courrier, le refus d'embaucher du personnel pour encadrer les enfants pour faire des économies.

Les parents peuvent choisir de mettre leur enfant à la cantine pour plusieurs raisons :

- Permettre aux parents de chercher un emploi
- Permettre à leur enfant d'apprendre plus rapidement le français et ainsi favoriser l'intégration de leur enfant
- Pour certains enfants, c'est le seul repas équilibré de la journée.
- Pour d'autre c'est le moyen de découvrir d'autres saveurs non cuisinées dans leur famille.
- Pour éviter de transporter à 13h45 le(s) autre(s) enfant(s) de la fratrie et ainsi de les laisser faire la sieste.
- Ou pour toutes autres raisons qui leurs sont propres et ne regardent que les parents.

Pour toutes ces raisons, les parents d'élèves FCPE demandent à la mairie de revenir sur cette décision.

Question : est-ce qu'il ne faut pas maintenir un seul service pour que les enfants reviennent à temps à l'école ?

- Les parents rappellent que la privation totale de récréation en élémentaire est interdite dans le règlement intérieur

La séance est levée à 21h05.